pouvait avoir aucun inconvénient, mais la majorité du conseil a été d'un avis contraire.

Le duc d'Aumale avait peu d'illusions sur le résultat de la démarche de ses amis, et il redoutait, par-dessus tout, un refus.

Ce refus lui a été télégraphié en Angleterre par une lettre collective de la commission qui a tenté la démarche, de MM. Pasteur, Jules Simon, Barthélemy Saint-Hilaire, Charles Garnier, Wallon, Léopold Delisle, Delaborde, Bertrand, Camille Doucet, Deloche, Ancot, Camille Rousset, X. Marmier, Becquerel, Frémy, Bailly.

Le duc les remerciera par une lettre toute de sympathie, qui dit-on, ne contiendra pas de plainte.

L'élection de la Charente

Paris, 24 juin. — Les membres du comité de la Ligue des patriotes se sont réunis, hier soir, et ont, après un débat des plus orageux, voté un ordre du jour de blâme à l'adresse du comité républicain national, qui vient de décider le retrait de la candidature Paul Deroulède.

Le vote a été émis à l'unanimité moins deux voix.

M. Deroulède est parti hier soir, pour la Charente.

Le projet financier de M. Peytral

Paris, 24 juin. — D'après le projet que propose M. Peytral, avec la collaboration de M. Bourgeois, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, la prestation serait désormais calculée d'une manière proportionnelle à la capacité du contribuable, capacité déterminée soit par la cote personnelle mobilière, soit par la cote personnelle immobilière, soit par la valeur vénale de la propriété foncière, soit par les quatre contributions directes.

Le terme de comparaison reste à fixer définitivement ; mais le principe de proportionnalité, dès aujourd'hui, est admis.

La somme nécessaire aux travaux de vicinalité, une fois déterminée, sera répartie entre les contribuables, suivant la règle de proportionnalité déterminée par le projet.

Ajoutons que le contribuable qui ne voudra pas se racheter en argent, conservera toujours la faculté de se soumettre à la prestation en nature.

M. Savorgnan de Brazza

Paris, 24 juin. — M. Savorgnan de Brazza est complètement remis de la grande maladie qu'il eut cet hiver.

Il songe à retourner au *Congo*, dans cinq semaines.

La misère des pêcheurs anglais

Londres, 24 juin. — Un télégramme de Skibbeen annonce que la pêche au maquereau et au hareng est tellement désastreuse sur la côte de l'Irlande que les pêcheurs sont réduits à mendier. La misère est effroyable.

Deux nouvelles applications de l'électricité. — Les bouées lumineuses. — La question des eaux d'égoût.

Paris, 24 juin. — Deux découvertes dont on va parler beaucoup dans le monde scientifique :

Le mercure agité dans le vide ou dans certains gaz à brute tension engendre de l'électricité. Sur ce fait, M. Geo Hopkins, Américain, base l'invention d'une bouée-balise lumineuse par l'excitation du flot sur du mercure contenu dans des tubes annulaires en verre très épais.

Ces tubes, fixés à l'intérieur de la charpente qui constitue la superstructure de la bouée, sont munis d'obstacles intérieurs qui augmentent le frottement du métal. Leurs inclinaisons étant différentes, il n'est pas de moment où plusieurs ne soient en action. D'après la description du *Scientific american*, le moindre mouvement de la bouée suffit pour les rendre lumineux. Le point est cependant de savoir si l'intensité de la lumière obtenue est suffisante.

Toujours grâce à l'électricité, M. Webster, anglais, se flatte d'avoir fait une découverte au moyen de laquelle la question des eaux d'égoût, dont la physionomie n'est pas ce qu'on appelle souriante, changerait à son avantage.

Il traite les eaux vannes par l'électricité. En vingt minutes elles sont purifiées. Les particules solides, séparées du liquide et précipitées au fond du surnageant, sont en tout cas faciles à recueillir. L'inventeur estime que son procédé est également applicable aux matières des vidanges et aux eaux potables, bien plus améliorées par ce traitement que par le filtrage, qu'il abroge. Une expérience en grand va être faite sur les eaux d'égout de Crosners. Crosners n'est pas dans le *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle*.

Etudiants français et allemands. — Un cartel

Paris, 24 juin. — Le *Gaulois* a reçu la lettre suivante :

« Rive gauche, 23 juin, soir.

» Monsieur,

» Je suis heureux de vous donner la primeur d'une nouvelle qui, j'en suis sûr, vous sera agréable et fera plaisir également à bon nombre des lecteurs de votre vaillant journal.

» Cela rappelle le bon vieux temps, et l'on verra que l'esprit chevaleresque de nos pères n'est pas encore mort, et qu'il revit tout entier à de certaines heures.

» Ce soir, dans une réunion au quartier Latin, dix étudiants de différentes Facultés ont décidé d'adresser un défi au clan des étudiants allemands de la Hasso-Borussia, qui se sont si grossièrement et si lâchement conduits, dans une gare de chemin de fer (Fribourg-en-Brisgau), vis-à-vis de deux voyageurs français, un monsieur et une dame, attablés dans une salle d'attente de la gare.

» Les dix champions français demandent aux étudiants de la Hasso-Borussia de désigner dix des leurs et de se rencontrer avec eux sur un terrain neutre — un endroit de la frontière suisse à déterminer — pour rendre raison des injures adressées à nos deux paisibles compatriotes par un grand nombre de leurs camarades réunis pour cette belle équipée.

» Nous connaîtrons bientôt la réponse qui sera faite par les vaillants chevaliers d'Outre-Rhin.

» Recevez, monsieur, mes sincères salutations.

» E. POTIER.»

» Etudiant en médecine.»

LETTRES PARISIENNES

La souscription aux obligations à lots de la Compagnie de Panama, est à la veille d'être close, mais déjà il est certain que l'émission sera couverte. La Compagnie et les Sociétés de crédit ont déjà reçu des monceaux de lettres et de souscriptions. Jamais depuis le krach on n'avait vu un pareil empressement du public.

Il n'est pas douteux qu'une augmentation aussi considérable dans les résultats par rapport aux derniers emprunts de la Compagnie de Panama est dû surtout à l'appoint apporté à sa clientèle ordinaire par les amateurs de valeurs à lots. Tel capitaliste qui était un adversaire déclaré de l'entreprise de M. de Lesseps prendra des obligations à lots et les pères de famille souscriront une obligation pour chacun de leurs enfants, c'est une chance de fortune qu'ils leur réservent.

» En outre, la caractéristique des *obligattons à lots* de toute sorte, c'est que ceux qui les ont les gardent, pour ne pas renoncer (au profit d'un inconnu), à la chance de gagner les lots affectés au numéro de l'obligation. Il en résulte qu'à bref délai les obligations à lots feront prime à la Bourse. A preuve, les *obligations à lots de Suez* qui font une prime de 290 francs ! Ces obligations, émises à 300 francs, valent en effet 590 francs. Et cependant ces obligations, lorsqu'elles sortent au tirage et à titre de simple remboursement (à 500 francs) mettent en perte d'environ 100 francs leur porteur. Il n'en sera pas ainsi des *obligations à lots de Panama*, au moins pendant 25 ans, puisque pendant 25 ans les obligations sorties aux 6 tirages par an n'auront *que des lots* allant de 1.000 fr. à 500.000 francs, 366 lots par an, un lot par jour. Aucun numéro sorti de mettre en perte le porteur.

La chance des lots entière, intacte, complète, sans crainte de remboursement total au dessous du cours de la valeur, et la faculté de se rembourser soi-même *avec prime* à la Bourse, tel est le double avantage des *obligations à lots de Panama*.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

LA LAINE

Importation et exportation pendant les quatre premiers mois des années 1880 à 1888.

IMPORTATION

	Laines brutes fr.	Laines filées fr.	Tissus de laine fr.
1880	114.924.000	5.291.000	25.414.000
1881	93.531.000	4.352.000	23.894.000
1882	124.354.000	4.061.000	31.029.000
1883	115.575.000	4.780.000	28.954.000
1884	154.210.000	4.270.000	25.838.000
1885	136.216.000	5.834.000	23.531.000
1886	144.001.000	4.511.000	19.274.000
1887	122.896.000	3.169.000	18.511.000
1888	143.151.000	4.682.000	17.778.000

EXPORTATION

1880	51.394.000	15.265.000	117.459.000
1881	29.168.000	10.033.000	110.495.000
1882	29.106.000	12.726.000	141.922.000
1883	29.187.000	8.438.000	139.740.000
1884	24.510.000	7.419.000	118.669.000
1885	29.249.000	7.745.000	114.082.000
1886	33.512.000	10.062.000	119.446.000
1887	31.983.000	9.381.000	114.551.000
1888	39.970.000	10.096.000	126.728.000

MARCHÉS DES LAINES A TERME. — COURS DU 25 JUIN 1888
(De nos Correspondants spéciaux)

MOIS	LE HAVRE 88 0/0 prima bonne cour — Coté du jour	LE HAVRE — Coté précéd.	ANVERS prima courante 84 0/0 — Coté du jour	ANVERS — Coté précéd.	Français (Prêtés ANVERS) Australie — Coté du jour	Français — Australie — Coté précéd.	Français Buenos-Ayres — Coté du jour	Français — Buenos-Ayres — Coté précéd.	Allemands Australie — Coté du jour	Allemands — Australie — Coté précéd.	Allemands Buenos-Ayres — Coté du jour	Allemands — Buenos-Ayres — Coté précéd.
Janvier	165	167										
Février												
Mars												
Avril												
Mai												
Juin	162	164	156	156	545	545	557 50	557 50	585	585	552 50	552 50
Juillet	162	164	156	156	547 50	547 50	557 50	557 50	590	590	555	555
Août	163	165	157	157	552 50	552 50	557 50	557 50	590	590	557 50	557 50
Septembre	164	166	158	158	555	555	557 50	557 50	590	590	562 50	562 50
Octobre	165	167	158	158	557 50	557 50	557 50	557 50	595	595	567 50	567 50
Novembre	165	167	158	158	557 50	557 50	557 50	557 50	595	595	567 50	567 50
Décembre	165	167	157	157	557 50	557 50	557 50	557 50	595	595	562 50	562 50

Le Havre : marché ferme, vente 150 b — Anvers : marché soutenu, vente 30,000 k.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

(Wool-Exchange City)

Londres, 23 juin.

Ce soir, l'animation semblait encore dépassé celle des jours précédents et la tendance à la hausse surtout sur les *petits genres ne fait que s'affirmer*. Le négoce de tous les pays, rebuté par les hauts prix payés pour tout ce qui est bonne laine propre, s'est rejeté sur les plus petites qualités défectueuses dont le prix nominal au moins est encore bas et avec lesquelles on espère arriver à obtenir des produits assez bon marché pour lutter avec les mauvais Buenos-Ayres. *Mais à mesure que ces petits genres devenaient en faveur*, leurs prix s'affermissaient d'abord et haussaient insensiblement chaque jour jusqu'à ce qu'on arrive à constater aujourd'hui sur les prix payés au début une avance de près de 5 0/0. Le négoce français a pris ce soir une bonne proportion des quantités offertes, mais c'est l'Angleterre qui a, comme toujours depuis l'ouverture, enlevé les deux tiers du catalogue.

Dans les cinq premières séances de la vente on a *disposé de 67.000 balles et la semaine prochaine les* catalogues contiendront près de 80.000 balles de sorte qu'à la fin du mois il ne restera plus guère à vendre que 185.000 balles.

MARCHÉ DU HAVRE

Revue de la semaine du 17 au 22 juin 1888

(De notre correspondant spécial)

Laines. — Rien à signaler cette semaine pour le disponible, les ventes ont été complètement nulles. Les importations ont été de 20 b. de Marseille, 2 b. des mers du sud et 21 b. déchets d'Espagne.

Le terme n'a eu qu'un courant d'affaires très peu animé, les cours sont restés stationnaires jusqu'à jeudi pour monter ensuite de 1 fr, et cloture enfin en baisse de 1 fr. sur juin et de 2 fr. sur les autres mois. Le chiffre des transactions s'est élevé à 900 b. se répartissant en 75 b. sur juin, 200 b. sur juillet, 175 b. sur août, 225 b. sur septembre, 200 b. sur octobre et 26 b. sur novembre.

Cotons. — Nous avons traité cette semaine en disponible des affaires importantes. Quoique les prix déjà en hausse semblaient encore raidis la consommation néanmoins a passé des ordres très ronds. Les ventes se sont élevées à 7.237 b. dont 6.076 Amérique 1 111 b. Indes et 50 b. Haïti. En livrable on a coté 100 b. Louisiane midling par steamer en mer à 69.50. Il s'est traité plusieurs autres affaires mais elles n'ont pas été cotées, on parle entre autres de Louisiane midling par steamer embarquement septembre-octobre à 68.50 et des Georgie midling même embarquement à 64. Les prix cloturent en hausse de 0.50 à 1 fr sur ceux de la dernière huitaine.

A part les deux dernières journées les affaires à terme ont été plus calmes. Les ventes s'élèvent à 5900 b. dont 150 b. sur juin, 2.150 sur juillet, 900 sur aout, 1.650 sur septembre, 100 sur octobre, 250 sur novembre, 650 sur décembre et 50 sur février.

Les prix cloturent en hausse de 0.75 à 1 fr. sur ceux pratiqués la semaine dernière.

Laines

ANVERS, 23 juin.

En disponible il a été traité 170 balles de laine, de la Plata, en suint.

Revue du 18 au 23 courant. — Les enchères de Londres ont commencé le 19 courant en présence de nombreux acheteurs. Les mérinos d'Australie et les meilleures Cap à peigne accusèrent une hausse de 5 à 8 0/0 sur les prix de clôture de la dernière vente, lesquels étaient déjà de 5 0/0 plus que les prix d'ouverture. Les croises par centre furent souvent 1/2 d. plus bas qu'en avril mal sur les genres communs.

L'animation constatée au début s'est encore accentuée aux séances suivantes. Les anglais et les français sont les principaux acheteurs ; les Allemands qui ont fortement opéré aux dernières enchères font relativement moins.

Sur notre place une bonne demande s'est fait jour pendant la huitaine sous revue, principalement pour le peigne allemand qui traita 6/700 b. de grandes et bonnes à chaines et pour Verviers qui s'attacha aux petites laines, morceaux et ventres.

Les ventes s'élèvent à 1408 b., dont 170 b. vendues publiquement.

Arrivages 1070 b. Plata Transit 270 b. Plata et 195 b. Australie.

Stock ce jour : 27.120 b. dont 20.393 de la Plata.

E. KARCHER.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 18 au 23 Juin

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	18	760 kil.
Laines peignées mécaniquement	3.473	374.096 »
» filées	1.082	116.387 »
» blousses	25	2.716 »
Cotons	324	34.676 »
TOTAUX	4.922	528.635 kil.

Décreusage 39 ,,. opérations
Tirage 535 ,,. id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
GASTON PICK.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 18 au 23 Juin 1888

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie laés	Nomb. quotid.	Tot.
Lundi	36.464	11.277	415	3.217	»	62	51.373
Mardi	63.673	6 925	4 676	3.492	»	53	78.766
Mercredi	59 958	13.794	818	8.012	»	69	82.586
Jeudi	68.979	5 170	3.400	5.021	105	53	82.675
Vendredi	61 855	17.275	2.696	5.031	»	72	86.857
Samedi	23 041	11.631	613	1.840	»	56	42.130
	318.970	66.076	12.623	26 613	105	365	424 337

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Expédié par la Condition	70 960 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	70.611 »
Arrivages par voie ferrée	14.640 »
Total	156 211 kil.

Conditionnements 1.253 1/2; tirages 97; degraissages 11.

Le Directeur, STORHAY.

Condition publique de Reims

Mouvement du 20 au 25 Juin 1887

Laines peignées . . . . . 199.838 kilos

Mouvement du 18 au 23 Juin 1888

Laines peignées	105.549 kilos
Laines filées	9.397 »
Blousses	..... »
Numérotages	27
Décreusages	

NOTICES

Sur les personnages qui doivent être représentés par des statues et des bustes à l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.

(Suite.— Voir le numéro du 21 juin)

IV

ERNOULT-BAYART

I

Du moment que, dans notre Ecole Nationale des Arts industriels, on veut honorer et perpétuer la mémoire des Roubaisiens qui ont été les plus utiles à leurs concitoyens, on fait œuvre *éminente de justice et de gratitude en* désignant M. Ernoult-Bayart qui, au plus haut degré, a mérité de la Ville de Roubaix, non seulement sous le rapport des institutions dont cette Ecole est la consécration, mais encore sous le rapport de l'Industrie dont il a assuré l'existence, sous le rapport de l'administration à laquelle il a donné une impulsion nouvelle et qu'il a rehaussée d'un vif éclat, sous le rapport même de l'Histoire de la cité dont il a provoqué l'étude, encouragé et soutenu la publication.

Il me semble que je ne pourrais mieux commencer la notice biographique de M. Ernoult-Bayart que par les paroles qui suivent, prononcées sur sa tombe par son collaborateur et son successeur M. Constantin Descat, maire de Roubaix.

« C'est un hommage éclatant rendu aux principes éternels de la morale chrétienne, que la présence de cette foule recueillie et attristée autour de la tombe d'un homme de bien. Rien n'est plus propre à élever l'âme et à faire naître une généreuse émulation, que de voir honorer ainsi la vertu, le mérite et la bonté.

» M. Jean-François-Auguste-Joseph Ernoult-Bayart nous était cher à tous ces titres, soit comme administrateur, soit comme homme privé; il était du petit nombre de ceux dont il suffit de rappeler la vie pour faire leur éloge.

» Né en 1797, au village de Sailly-sur-la-Lys, il passa les premières années de sa jeunesse dans les occupations de la campagne. Plus tard, attiré d'une manière irrésistible vers l'industrie dont les progrès incessants et les résultats merveilleux offraient à sa jeune imagination une vaste et brillante carrière, il vint se fixer à Roubaix pour y acquérir la science et la pratique qui l'élevèrent par la suite au rang de nos principaux manufacturiers.

« Par son mariage, il entra dans la grande famille roubaisienne et s'identifia avec les habitudes d'ordre et de travail qui, de tout temps, furent en honneur dans notre ville; il s'y fit bientôt estimer par son mérite plus grand encore, une parfaite droiture et une observance rigoureuse des règles de l'équité. Il était si bien connu sous ce rapport que, dans la plupart des affaires litigieuses présentant quelques difficultés, c'était lui que le Tribunal désignait comme arbitre.

» A la création de notre caisse d'épargne, en 1843, il fut nommé un des directeurs; quatre ans plus tard, il prit place au banc des marguilliers de l'église Notre-Dame et contribua avec autant de zèle que de capacité à l'organisation de cette nouvelle paroisse ; son cœur, animé d'une foi sincère et d'une conviction profonde, lui inspira des actes de munificence religieuse qui servirent d'exemples servirent d'exemples et contribuèrent à culte.

» Déjà membre du conseil des Prud'hommes depuis plusieurs années, il en devint président en 1848, et, dans ce poste entouré d'écueils, on doit reconnaître que, par la sûreté de son jugement, par la sagesse de ses conseils, par son esprit conciliant et ferme tout à la fois, il a rendu de grands services et contribué, pour une bonne part, au maintien de la tranquillité relative dont Roubaix a joui à cette époque orageuse.

» Lors du renouvellement du conseil municipal, en 1855, M. Ernoult-Bayart était un candidat tout désigné; aussi, fut-il élu à une grande majorité.

» Les fonctions du maire étant devenues vacantes en juin 1856, M. Tiers-Bonte fut appelé à les remplir provisoirement, mais il n'accepta cette charge qu'à la condition expresse que M. Ernoult-Bayart exercerait aussi provisoirement celles d'adjoint. Ce dernier quoique placé au second rang, se montra bientôt digne du premier, et, en effet, un décret, daté du 14 juillet 1860, le plaça à la tête de notre administration municipale. »

II

L'administration de M. Ernoult-Bayart fut sans contredit l'une des plus remarquables entre toutes celles qui se sont succédé à Roubaix jusqu'à la création de l'Ecole nationale des Arts industriels, en 1883. Sous cette administration sont nées la plupart de nos institutions scientifiques, artistiques, professionnelles et industrielles, et ses actes ont été résumées par deux mots qu'il faudrait graver sur tous les établissements qui lui doivent la vie : « Initiative et progrès. »

C'est M. Ernoult-Bayart qui a créé le cours public de chimie et organisé sur des bases plus larges le cours de physique. Saisissant avec empressement l'arrivée dans notre voisinage d'un savant professeur, M. Jaudeau, spécialement versé dans l'ensemble de l'enseignement scientifique, il s'entendit avec lui pour établir à Roubaix, en octobre 1861, un cours de chimie, dont l'utilité est incontestable dans une ville industrielle, et pour y joindre le cours de physique en lui donnant plus de développement. Une moyenne de cent auditeurs fréquentaient habituellement ces cours dès la première année.

Dans le même temps, M. Ernoult-Bayart établit les cours publics d'architecture, de mathématiques, de géométrie pratique; et peu après les cours de langue anglaise et de langue allemande, ainsi que le cours de droit commercial.

C'est à M. Ernoult-Bayart que revient l'honneur d'avoir créé, en 1863, notre école de peinture, si prospère dès ses débuts, et à laquelle Roubaix doit en grande partie son renom artistique. Il eut le mérite heureux de discerner parmi les divers concurrents qui *lui furent présentés, l'artiste consciencieux*, l'éminent professeur dont nous avons tous apprécié et admiré, pendant 21 ans, l'excellence de l'enseignement. Les résultats obtenus par les efforts et le dévouement de M. Mils sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler ici. Les noms de Weerts, de Krabansky, de Bouzin, de Cogghe, de Meurisse et de tant d'autres disent plus que tous les éloges qu'on pourrait faire de ce digne professeur.

C'est sous les auspices de M. Ernoult-Bayart que s'est fondé de toutes pièces le musée artistique de Roubaix et qu'a été commencée cette précieuse collection d'échantillons de tissus qui, dans l'apport de la ville pour la création de notre école nationale, a été estimée cent mille francs avec la mention suivante :

« Cette collection très riche et déjà ancienne représente l'historique de la fabrication des tissus de Roubaix et autres villes. Elle est fréquemment consultée non seulement par nos concitoyens, mais par bien des personnes des villes étrangères qui viennent exprès à Roubaix pour la consulter. On ne saurait aujourd'hui constituer ni acheter une collection semblable ; elle est unique en son genre et elle a pour nous une valeur inestimable. » (*Rapport de la commission des Ecoles académiques sur la fondation à Roubaix d'une Ecole nationale des Arts industriels*, 15 avril 1881, p. 12.)

Or, ces utiles créations ne forment-elles pas les assises fondamentales sur lesquelles reposent notre Ecole des Arts industriels, et ne peut-on dire avec toute raison, de M. Ernoult-Bayart qu'il en a préparé la voie?

Mais ces institutions qu'une trop rapide énumération réunit ici en raison de leur action commune et spéciale vers la réalisation de l'Ecole nationale, ne constituent pas le seul mérite de M. Ernoult-Bayart ; bien d'autres titres, que je voudrais rappeler au moins sommairement, recommandent à la reconnaissance publique sa carrière administrative si noblement remplie, si utile et si digne.

(A suivre) TH. LEURIDAN.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA FÊTE DU DENIER DES ÉCOLES

Nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de tristesse en pénétrant, aujourd'hui, dans le superbe parc de M. Georges Catteau... Nous pensions que l'an dernier encore le Mécène roubaisien présidait à la fête. La petite voiture dans laquelle on le roulait ne sillonne plus les allées du parc, mais, tous, nous avons gardé son souvenir.

Son neveu, M. Georges Catteau a bien voulu ouvrir son hôtel aux organisateurs de la fête du *Denier des Ecoles*. Grâce à lui, l'Œuvre vient de réaliser une fort belle recette et tout Roubaix a pu jouir de ces magnifiques jardins dont on ne se lasse pas d'admirer la savante ordonnance et l'exceptionnelle beauté.

Que de monde ! Dès que les portes ont été ouvertes, la foule s'est répandue dans les allées, assiégeant tous les comptoirs.

Vraiment, nous croyons qu'il y a peu de villes où l'on pourrait réunir plus d'élégance dans un plus superbe cadre.

Nous avons remarqué nombre de ravissantes toilettes. Jeunes filles et jeunes femmes rivalisaient de grâce et de luxe.

Parmi les habits noirs et les gracieux costumes féminins se détachaient en vigueur, çà et là, des pourpoints de velours, des perruques frisées de clowns et des vêtements de soie claire. Ici, c'était un incroyable, chapeau de travers, longue redingote mauve, gros gourdin tordu; là un figaro à veste rouge bordé d'or. Plus loin, un page Charles IX, au toquet violet orné d'une plume blanche.

Dès que l'on entrait, on était entouré d'un essaim de charmantes fillettes qui vous offraient des fleurs. Le moyen d'attrister de si jolis yeux en refusant la décoration parfumée qu'on vous proposait!

A peine avait-on fleuri sa boutonnière, que des jeunes gens vous mettaient un programme dans les mains — avec un boniment si gai qu'on était bien forcé de s'exécuter.

Au dehors de chaque baraque, les « artistes » appelaient bruyamment le public à grand renfort de lazzis. Pendant ce temps, la *Concordia* de Mons-en-Barœul, installée dans le kiosque, jouait les meilleurs morceaux de son répertoire. Une mention spéciale, en passant, à la fantaisie sur *Carmen* que ces excellents musiciens ont enlevé avec beaucoup de brio. G. D.

* * *

Le Chalet des fleurs

Vis-à-vis du kiosque étincelant de lumières qui est un véritable chef-d'œuvre de l'art, admirons le chalet des fleurs. Mmes Boulanger et Edmond Ternynck ont présidé à leur arrangement, et leur tâche délicate a été facilitée par le concours de gracieuses jeunes filles. Ce chalet offre au regard un ensemble harmonieux, où les teintes les plus diverses et les nuances les plus opposées se confondent dans une gamme unique du plus bel aspect ; les roses, les corbeilles délicieusement arrangées, étaient offertes aux passants qui ne pouvaient résister, étant sous le charme d'une double séduction, celle des fleurs, et celle des aimables personnes qui les offraient.

Les Bibelots

A vrai dire, le magasin des bibelots, tenu par Mme Toulemonde, aidée dans sa tâche par d'adroites vendeuses, qui savaient mettre tout leur talent à remplir la caisse du Denier, a été un des grands attraits de la Foire aux Plaisirs.

Toutes les marchandises y étaient de bon goût et il y en avait pour toutes les bourses, ce qui n'est pas à dédaigner dans une Foire aux Plaisirs.

Que ces bibelots rendront heureux leurs possesseurs! Quand viendra le temps de la fête d'un ami ou d'un parent, ils pourront servir à cimenter les liens de la parenté ou de l'amitié. Ces bibelots sont de charmants souvenirs qui font penser aux vers de Lamartine :

Objets inanimés avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme.

Les confiseries

Mme Leblanc et tout le personnel de sa confiserie méritent une mention spéciale pour le bon choix, la finesse et la saveur des pralines et bonbons offerts au public. Tout y était du meilleur choix ! O mesdames, vous avez peut-être fait commettre bien des péchés de gourmandise, mais vous êtes pardonnées.

L'american Bar

Les dames surtout faisaient l'assaut des châlets de bibelots et de confiseries, mais il faut rendre cette justice aux messieurs ; l'American Bar, admirablement dirigé par Mme Emile Delattre, avait toutes leurs sympathies. Chacun est attiré par son plaisir, et les messieurs ne dédaignent pas un bon verre de Porto, une flûte de champagne, un bock d'excellente bière! Aussi, ils ne se faisaient guère prier.

Le Bazar

Mesdames Bulteau et Florin dirigeaient un grand bazar où nous avons admiré des nouveautés très curieuses. A citer un tir au tambour dans lequel un soldat joue du tambour quand le but est atteint.

A citer également une voiture automatique dont le baudet fait des mouvements les plus incroyables et les plus comiques que l'on puisse voir. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les conditions. Le bazar a eu un grand et légitime succès.

La roue de la fortune

La fortune nous vend ce qu'on croit qu'elle donne. M. Paul Leroux en a profité pour attirer les passants qui jouaient à sa loterie, croyant recevoir un don de la fortune, et se trouvant tout étonnés d'avoir donné leur argent pour l'œuvre du denier. Même les joueurs malheureux se consolaient à la pensée qu'ils avaient fait une bonne action.

Le massacre des innocents

Ces pauvres innocents de M. Marsy ! Ils ont dû trouver bien cruelles nos charmantes roubaisiennes, qui n'ont pas dédaigné de venir parfois essayer à ce jeu leur force et leur adresse. Beaucoup de monde à cette boutique originale et tout à fait de circonstance. JEAN D'AUDENARDE.

* * *

Théâtre des Féeries Roubaisiennes

« Entrez, mesdames, entrez, messieurs, c'est un spectacle unique, varié, enchanteur. » Nous sommes attiré par cette alléchante réclame, dite d'une voix de stentor que renforce encore la sonorité d'un porte-voix, le tout avec accompagnement d'une cloche étourdissante. Sans nous attarder aux bagatelles de la porte, nous pénétrons dans la loge : la représentation commence.

Un spirituel barnum nous présente des vues, très jolies d'ailleurs, effets de nuit, sites couverts de neiges, paysages ensoleillés qui s'animent parfois et se transforment comme par enchantement: Voici encore des désopilantes caricatures qui prennent les poses les plus grotesques. L'énumération des différentes parties du programme serait trop longue ; nous préférons engager nos lecteurs de se rendre compte *de visu* de la complète réussite de ces projections à la lumière oxhydrique.

C'est le zèle président de l'œuvre, M. Justin Ruffelet, qui s'était chargé de l'organisation des *Féeries Roubaisiennes*; il a fait ici encore une ample moisson pour la caisse des Ecoles.

Il était du reste, aidé, par des collaborateurs pleins d'entrain, MM. François Deldalle, Léon Petit, Léon Poissonnier, Carlos Defrenne, Lemay, Félix Six et Griaux, qui se sont dépensés sans mesure et ont contribué au succès.

Courses. — Steeple-chase

Nous consultons notre programme afin de ne laisser échapper aucune des attractions de la fête, notre attention est attirée par l'énonciation suivante :

« Huit poneys sortis des premiers haras de France se disputeront le prix unique destiné au vainqueur. »

Certes, nous disons-nous, une réédition du grand prix, voilà qui doit être intéressant ! *Stuart fort ever* !

Nous avouons avoir eu un peu de peine à trouver l'hippodrome en question. Nous nous adressons à un commissaire de la fête, M. Eugène Wattel, qui nous répond très obligeamment, en nous présentant un élégant *jeu de petits chevaux* : « Voici le champ de course, c'est à cinquante centimes la partie... » C'était dit si gracieusement que nous n'avons pas osé lui avouer notre déconvenue.

M. Wattel a trouvé d'ailleurs des clients en foule et il a fait une fructueuse recette.

Vélocipèdes

A défaut de chevaux, nous avons rencontré un manège de vélocipèdes qui a fait fureur. MM. Paul Bonnel, Alphonse Harinckouck et Paul Jonville s'étaient chargés de la direction de l'établissement et certes les cavaliers et amazones ne leur ont pas manqué. *Unum est necessarium* avaient-ils inscrit au frontispice de leur baraque; cet *unum* était un franc d'entrée, façon inédite de mettre : Prix fixe.

La poupée merveilleuse

Sur un orgue de barbarie qui répandait des flots d'harmonie (qu'on nous passe, pour cette fois, le vieux cliché) nous voyons juchée une très jolie poupée. C'est là, paraît-il, le *sujet du célèbre et non pareil signor Bonchotty* qui, dans un boniment émaillé de savantes citations, vous démontre que la ventriloquie est un art antérieur... au déluge. Quelles qu'en soit l'origine plus ou moins ténébreuse l'*engastrimisme*, pour les diserts ou la ventriloquie, pour le vulgaire, a été singulièrement perfectionné par l'éminentissime signor qui en use avec une aisance et un fini vraiment remarquables. Voix de tous les timbres, du grave à l'aigu, sons d'instruments de tous genres, cris d'animaux, tout est imité au point d'amener l'illusion la plus complète.

Aussi, la Poupée merveilleuse est une des *great attractions* de la fête. MM. Henri Mulliez, Toulemonde, Prouvost et Pattyn, qui avaient organisé ce divertissement à bon droit remarqué, méritent toutes les félicitations. Ils étaient si pressants si persuasifs que les promeneurs se voyaient forcés de répondre à leur appel, et certes personne ne regrettait son argent. J. P.

* * *

L'Eden Concert

A la place d'honneur, vis-à-vis du magnifique beffroi de Comines, nous apercevons la flambante devanture de l'Eden-Concert.

Un tout gentilet Espagnol, dont les traits nous rappellent le coquet Ténorino de nos soirées, M. A. Monniez, se présente à nous et, de son air le plus aimable, nous offre un programme sur lequel nous lisons des choses étonnantes; quatre lauréats de notre Ecole nationale de musique, MM. Charles Hache, le baryton aimé du *Choral Nadaud*, Emile Desbarbieux, une basse qui fait trembler les carreaux de la jolie salle de l'Eden-concert, Julien Chatteleyn, une basse chantante qui phrase avec goût et sentiment, enfin, Armand Monniez, dont la voix légère est si agréable à entendre, surtout quand elle est accompagnée des accords suaves de la mandoline que pince avec maestria M. Segard, un joli brun, tout à fait sémillant, sous son costume chamaré d'or et de pierreries.

La partie instrumentale est remplie par MM. Delemenle, violoncelliste, lauréat du conservatoire de Tournai ; Wilfart, violoniste, lauréat du conservatoire de l'Ecole nationale de musique de Roubaix ; Auguste Wassenove, pianiste-accompagnateur ; citons enfin l'Estudiantina, les trois clowns équilibristes *For hom*, et enfin le *Brouttéux* dont les pasquilles toujours nouvelles, excitent le fou rire de l'auditoire le plus morose.

N'oublions pas M. Maurice Bouron, le chanteur de genre dont tout Roubaix connaît déjà le talent. *La Revue*, l'*Enterrement de la Belle-Mère*, tout y

---

FEUILLETON DU 26 JUIN. — 20 —

LE PARRICIDE

PAR A. BELOT ET J. DAUTIN

PREMIÈRE PARTIE

L'affaire de la rue Cardinet

XIV

Les perquisitions s'étant achevées sans amener aucune autre découverte, le juge d'instruction et le commissaire rentrèrent à Paris.

Il importait de faire sans retard une perquisition et une enquête, rue de Grammont, au domicile de Laurent Dalissier. Telle était l'intention de M. Thurier ; mais il voulait auparavant connaître le résultat de l'autopsie qui se pratiquait en ce moment. Aussi fit-il prier le docteur Cerisier de venir le trouver dans son cabinet dès qu'il aurait terminé son travail.

Le docteur vit dans la soirée et se mit à la disposition du juge.

A quel moment le crime avait-il été commis? telle était la question qui préoccupait le plus M. Thurier.

Le docteur exposa longuement la façon dont il avait opéré et les constatations qu'il avait faites. De cet examen et de toutes les circonstances par lui relevées, il tirait les conclusions suivantes :

Madame Dalissier avait dû être surprise dans son sommeil : des blessures qu'elle avait reçues, deux étaient mortelles ; elle n'avait dû survivre à ces blessures que quelques minutes, un quart d'heure au plus : la mort remontait à trente-huit ou quarante heures, et par conséquent le crime avait été commis dans la nuit du 9 au 10 juillet, de minuit à deux heures du matin.

— Et vous ne pensez pas, demanda M. Thurier au docteur, que le crime ait pu être commis plus tôt ?

— Non, c'est à peu près impossible.

— Entre dix heures et demie et minuit, par exemple ?

— Je ne crois pas.

— Vous ne pourriez pas préciser davantage le moment de la mort?

— Si, Madame Dalissier a succombé sept à huit heures après son dernier repas. Ainsi, supposez qu'elle ait dîné à six heures, la mort se placerait entre une et deux heures du matin.

— Cela suffit, d